



Schéma directeur d'aide à l'insertion professionnelle

Novembre 2009

Sommaire

Schéma directeur d'aide à l'insertion professionnelle.....	3
➤ Introduction	3
Présentation des missions du SAIP du CELSA et des projets de développement ..	5
1. Collecte et diffusion d'informations sur les métiers de l'information et de la communication	6
➤ Evolution des maquettes de formation	6
➤ Les comptes rendus des campagnes de stages.....	6
➤ Les enquêtes d'insertion professionnelle.....	6
➤ Veille presse professionnelle et Internet.....	7
2. Formation des étudiants et stagiaires à l'élaboration des projets professionnels et aide à la recherche d'emploi	8
➤ Les ateliers de préparation à la recherche de stage et d'emploi.....	8
➤ Les entretiens individuels pour la recherche de stage	8
➤ Les conseils personnalisés pour la recherche d'emploi.....	8
➤ Le « guide des stages CELSA ».....	8
➤ Les informations sur l'emploi.....	9
Sont également diffusées sur l'extranet des informations concernant l'emploi.	9
3. Gestion des offres de stage	10
➤ Recueil et diffusion des offres de stage.....	10
➤ Politique des stages et suivi administratif	10
4. Gestion des offres d'emploi.....	11
➤ Dépôt et consultation des offres d'emploi.....	11
➤ Bilans des offres d'emploi	11
5. Organisation de journées emploi et développement des partenariats	12
➤ Le Forum Entreprises.....	12
➤ Les partenariats	12
➤ Le suivi de cohortes : trajectoires des anciens	13

Schéma directeur d'aide à l'insertion professionnelle

➤ Introduction

Une préoccupation originelle

L'insertion des étudiants est au fondement et au cœur même des missions du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA) depuis sa création. En effet, le CELSA a été créé en 1957 au sein de l'Université des Lettres de Paris avec pour ambition première de favoriser l'insertion des littéraires dans l'entreprise grâce au rapprochement du monde universitaire et du monde socio-économique. Les universitaires, les professionnels et les syndicalistes des premières années se sont attachés à mettre en place des structures de partenariat et des programmes pédagogiques qui visaient à faciliter les conditions d'entrée et de réussite des étudiants dans la vie professionnelle par l'alternance de périodes académiques et de stages en entreprise.

Erigé en Ecole interne de l'Université de Paris-Sorbonne (1985), spécialisé dans le champ de recherche et les métiers de l'information et de la communication (premiers diplômes nationaux en 1977), reconnu par la Conférence des Grandes Ecoles (2007), le CELSA (Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication), fort de son expérience et de ses résultats, entend plus que jamais poursuivre au sein de son Université de rattachement sa mission fondatrice.

Les lignes de force du dispositif

Aujourd'hui, dans la continuité des principes fondateurs, les lignes de force du modèle pédagogique initial se sont consolidées. L'accompagnement des projets professionnels, la pratique des stages, l'aide à la recherche d'emploi, la constitution de base de données se sont « professionnalisés » et démultipliés. L'offre de formation s'est élargie, accompagnant l'extension du champ et les évolutions des métiers de l'information et de la communication liées notamment au développement des technologies de l'information et de la communication et des transformations médiatiques. Le réseau des partenaires de l'Ecole a crû parallèlement au nombre d'étudiants et de stagiaires Formation Continue diplômante, d'« anciens » en poste et de contacts divers avec les professionnels (chargés de cours, responsables de stages, recruteurs, prescripteurs de formation...). Un cercle vertueux s'est ainsi constitué entre le CELSA et ses partenaires pour œuvrer à la formation qualifiante et au développement des compétences attendues dans le monde professionnel.

Les moyens actuels et les projets

Les services d'aide à la pédagogie de l'École se sont étoffés et structurés. En parallèle des services de scolarité, de ressources documentaires, informatiques et de multimédia, de relations internationales, un service dédié à l'insertion professionnelle a été mis en place, animé par deux cadres A. Les responsables de ce service assurent l'ensemble des missions de collecte d'information, de formation, d'analyse et de contrôle relatives à la gestion des offres de stage et des offres d'emploi. Ils sont en veille sur les évolutions perceptibles dans les secteurs de formation du CELSA. L'analyse des données recueillies constitue un observatoire de l'évolution des métiers de l'information et de la communication. L'observatoire des métiers vient en appui des conseils de départements et des comités de pilotage qui rassemblent universitaires et professionnels référents pour mener par spécialités des études prospectives sur les secteurs de référence et actualiser ainsi régulièrement les programmes.

Aussi, Le **service d'aide à l'insertion professionnelle (SAIP)** assure l'ensemble des missions de collecte d'information, de formation, d'analyse et de contrôle relatives à la gestion des offres de stage et des offres d'emploi, conformément à l'application de la loi pour l'égalité des chances (31 mars 2006) et de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (3 février 2005).

Le CELSA met en place une politique d'accueil d'étudiants handicapés. Il s'appuie sur la cellule "accueil handicap" de la Sorbonne. Un guide « de la vie de l'étudiant » pour les étudiants handicapés a été édité et recense les modalités d'accueil et les aides pédagogiques et financières qui leur sont offertes.

Le dossier ci-après fait le bilan des procédures mises en place et des résultats obtenus au cours du précédent contrat. Il présente les projets de développement envisagés pour le prochain contrat.

Présentation des missions du SAIP du CELSA et des projets de développement

Sont confiées aux deux cadres A chargées du SAIP trois missions principales :

- **de production et de diffusion de données (régulièrement mises à jour) sur les métiers et l'emploi** dans le secteur des médias (journalisme, nouvelles formes de journalisme, management des médias) et de la communication élargie aux ressources humaines, à la publicité, au marketing et à toutes les formes nouvelles de communications numériques ou sectorielles.

Ces données sont utilisées par un très large public. Candidats, étudiants (1150 inscrits en 2008/2009), enseignants titulaires, associés et chargé de cours (plus de 500), recruteurs professionnels en contact suivi ou occasionnel avec l'École ou intéressés par son secteur de formation (plus de 7000), entreprises partenaires (3500)

- **d'accompagnement des projets professionnels et de formation à la recherche de stage ou d'emploi** des étudiants, des stagiaires de formation continue diplômante ou des jeunes diplômés ;
- **de gestion des offres** de stage (plus de 4000 offres annuelles) et d'emploi (plus de 1000 offres annuelles). Etablissement des conventions de stage (650)

1. Collecte et diffusion d'informations sur les métiers de l'information et de la communication

Cette mission a pour principal objectif de renforcer la connaissance des métiers de l'information et de la communication et d'appréhender leur évolution en vue d'ajuster les programmes de formation et d'aider à l'insertion.

➤ Evolution des maquettes de formation

Les programmes de formation dispensés au CELSA trouvent leur cohérence et leur pertinence grâce à la synergie universitaire et professionnelle qui caractérise la démarche pédagogique de l'Ecole depuis ses débuts.

Les évaluations régulièrement effectuées, les ajustements mis en place en fonction des tendances et des besoins décelés notamment par les différents moyens de veille et de prospective du SAIP permettent rééquilibrage, déploiement et réactualisation des contenus et des méthodes, en vue de développer les compétences attendues.

Sont diffusés en ce sens :

➤ Les comptes rendus des campagnes de stages

Une base de données des stages permet la gestion de différents fichiers transversaux :

- fichier d'étudiants
- fichier d'entreprises ayant accueilli ou susceptibles d'accueillir des étudiants (2934 entreprises)

Elle permet aussi l'extraction des données en vue d'un compte rendu annuel :

- synthèse des stages (récapitulatif des missions de stage par niveau et formation)
- bilan qualitatif et quantitatif

➤ Les enquêtes d'insertion professionnelle

Chaque année, des enquêtes d'insertion professionnelle sont menées auprès des anciens étudiants du CELSA, permettant ainsi de connaître les parcours, de recenser les postes occupés, d'évaluer les rémunérations, de mesurer l'adéquation des formations dispensées au marché de l'emploi et d'observer l'évolution des métiers.

L'enquête Jeunes Diplômés :

L'année suivant la fin de la formation (enquête menée conjointement avec la Conférence des Grandes Ecoles).

Données quantitatives : *poste occupé, entreprise d'accueil, salaire, mode d'insertion, durée de recherche d'emploi, nature du contrat, statut cadre/non cadre, coordonnées des recruteurs.*

Données qualitatives : *contenu précis de la mission, service ou direction de rattachement du poste, adéquation formation/poste occupé*

Le suivi de cohortes :

- 2 ans après la fin de la formation

Objectif : connaître l'évolution des postes des étudiants.

Reprise d'un certain nombre d'informations de la première enquête (poste, entreprise, salaire, nature du contrat...)

- 3 ans après la fin de la formation

Enquête menée avec l'OIP de Paris-Sorbonne auprès des étudiants de Master 2

- **Traitement des réponses :**

Elaboration des synthèses des enquêtes (synthèse globale, synthèse par formation, chiffres-clés)

Détail du parcours professionnel des étudiants

Recueil des coordonnées professionnelles des étudiants en vue de l'enrichissement du réseau d'anciens.

- **Informations complémentaires provenant de l'Association des Anciens Elèves du CELSA**

L'Association des Anciens Elèves du CELSA dans le prolongement du travail effectué par l'Ecole collationne les données de l'ensemble des diplômés et édite chaque année un annuaire des Anciens qui sert de lien entre les élèves et les anciens élèves et est utilisé par les recruteurs qui recherchent des diplômés plus expérimentés.

➤ **Veille presse professionnelle et Internet**

Une veille – presse professionnelle et Internet – est effectuée pour recueillir les grandes tendances du marché de l'emploi pour les jeunes diplômés, et des informations pouvant faciliter la recherche d'emploi des étudiants sortants.

2. Formation des étudiants et stagiaires à l'élaboration des projets professionnels et aide à la recherche d'emploi

Cette mission de conseil et d'accompagnement est assurée de manière collective par groupes de niveaux et spécialités ; elle est aussi individualisée. Elle s'effectue par différentes actions :

➤ Les ateliers de préparation à la recherche de stage et d'emploi

Objectifs : préparer les étudiants à leur recherche de stage et/ou d'emploi d'une part, à leur participation au Forum Entreprises annuel d'autre part.

Ateliers « projet professionnel/ préparation CV et entretiens » :

- le projet professionnel comme préalable à toute stratégie de recherche d'emploi ou de stage (1^{er} atelier), d'une durée de 3 heures en demi-groupes de 10 à 13 étudiants.
- la mise en situation d'entretien de recrutement (2^{ème} atelier), d'une durée de 3 heures en demi-groupes de 10 à 13 étudiants.

➤ Les entretiens individuels pour la recherche de stage

Les recommandations sont approfondies sous forme d'entretiens collectifs, en face à face ou encore par une mise en relation des anciens et des futurs stagiaires. Les entretiens individuels sont suivis d'échanges réguliers jusqu'à l'entrée en stage.

Le service des stages se charge par exemple de communiquer directement des offres correspondant aux profils des étudiants reçus en entretien.

➤ Les conseils personnalisés pour la recherche d'emploi

Les jeunes diplômés sont épaulés dans leur recherche d'emploi et reçoivent des conseils personnalisés, par téléphone, par mail, en entretien :

- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- Demandes d'informations précises sur les postes, les salaires...
- Demandes de contacts : anciens élèves, intervenants, contacts stages...

➤ Le « guide des stages CELSA »

Ce document source est diffusé sur l'Extranet à destination : des enseignants-chercheurs, personnels administratifs et étudiants. Il répertorie les informations méthodologiques et pratiques relatives aux procédures, modalités et réglementation des stages en France ou à l'étranger, en application de la législation des stages.

La diffusion du guide des stages auprès des tous les services pédagogiques de l'Ecole définit un protocole de circulation des informations.

➤ Les informations sur l'emploi

Sont également diffusées sur l'extranet des informations concernant l'emploi.

Des bilans et des indicateurs, régulièrement mis à jour, sont transmis aux étudiants, ainsi que des informations diverses concernant l'emploi, en fonction de l'actualité (annonce de forums emplois, de journées de recrutement entreprises, ...)

Internet et la recherche d'emploi

Adresses des sites spécialisés dans la recherche d'emploi, sites professionnels, pour créer son entreprise, pour travailler en free lance, pour travailler à l'étranger...

Cabinets de recrutement partenaires

Les coordonnées des cabinets de recrutement ayant fait appel au CELSA pendant les mois précédents.

Cabinets de recrutement spécialisés

Les coordonnées des cabinets de recrutement spécialisés dans les métiers qui concernent les étudiants (communication, marketing, multimédia, ressources humaines...)

Synthèse des enquêtes d'insertion professionnelle

Permet de dégager un certain nombre d'informations et d'indicateurs : poste occupé, entreprise d'accueil, salaire, mode d'insertion, durée de recherche d'emploi, type de contrat, statut cadre/non cadre...

Bilans trimestriels et annuel des offres d'emploi

Postes proposés, activité des entreprises, taille des entreprises, types de contrat, salaires proposés, localisation des postes,

3. Gestion des offres de stage

Au cœur du service, cette mission menée en coordination avec les acteurs internes et externes comprend la collecte et la vérification de la validité des offres de stage et de leurs modalités ainsi que leur diffusion, la collecte des demandes des étudiants et des stagiaires, l'établissement du dossier complet de stage et la vérification de la bonne application des procédures réglementaires et pédagogiques, le contrôle du bon déroulement du stage et son évaluation.

➤ Recueil et diffusion des offres de stage

Le service dispose d'un portail unique Internet (www.celsa.fr) et d'un extranet.

- le site Internet, accessible au public, offre une information ciblée par profil (candidats, étudiants, professionnel...). Une rubrique « emploi/stages » permet le dépôt direct des offres de stages.
- l'Extranet est l'outil sur lequel les informations et les offres de stage sont collectées et diffusées auprès des étudiants, après vérification rigoureuse de leur contenu et actualisation régulière.

➤ Politique des stages et suivi administratif

Information interne et encadrement des étudiants

Le CELSA veille à la stricte application de la réglementation des stages en entreprise.

La convention de stage CELSA a été actualisée et approuvée par le conseil d'administration du 02/10/06, en application de la charte, de la convention type du 26 avril 2006 et du décret 2006-1093 du 29/08/2006.

Le service des stages s'assure du respect des conditions et des modalités de stage, par un encadrement tripartite en collaboration avec les enseignants-chercheurs (chargés de la validation des missions) et les tuteurs désignés en entreprise.

Des échanges directs ou indirects sont entretenus avec les tuteurs et les stagiaires, notamment par retour d'évaluation.

La centralisation des dossiers de stage permet un suivi individualisé et la circulation d'informations entre les différentes composantes.

Information externe

Tous les documents supports et les informations relatives aux stages sont actualisés et rendus publics sur le portail CELSA.

NB : une sous-rubrique est dédiée à l'information et à la diffusion de la charte des stages et des textes de références.

4. Gestion des offres d'emploi

Cette mission a pour but d'accompagner les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. Comme pour la gestion des stages, elle est à l'interface entre les recruteurs et les diplômés et exige collecte, vérification, moyens adaptés de diffusion, suivi et analyse.

➤ Dépôt et consultation des offres d'emploi

Pour les entreprises :

Comme pour les offres de stage, les entreprises ont accès au site internet du CELSA pour déposer des offres d'emploi.

Les offres sont mises en ligne après vérification du contenu, puis modifiées, actualisées et supprimées en fonction des demandes des entreprises.

Pour les étudiants :

Les étudiants en cours de formation et les jeunes diplômés ont accès aux offres d'emploi (pendant un an au minimum après la fin de la formation pour les jeunes diplômés). Au-delà de la recherche d'emploi, la consultation des offres est une source d'informations importante sur les entreprises, les secteurs d'activité, et pour la constitution d'un réseau de contacts. L'accès à ces offres est donc volontairement le plus large possible.

➤ Bilans des offres d'emploi

Des bilans sont réalisés trimestriellement et annuellement sur les offres d'emploi diffusées sur le site du CELSA.

Ils permettent de recueillir des informations diverses : *postes proposés, type d'activité des entreprises, taille des entreprises, nature du contrat, salaires proposés, localisation des postes, dimension multimédia du poste, pratique courante de l'anglais exigée.*

5. Organisation de journées emploi et développement des partenariats

Cette mission vise à renforcer le réseau de partenaires de l'Ecole et à consolider ainsi les débouchés offerts aux diplômés

➤ Le Forum Entreprises

Le CELSA organise chaque année depuis quatre ans un Forum Entreprises pour les étudiants en fin d'études, en recherche de stage ou du premier emploi. Objectifs pour les étudiants :

- recueillir des informations sur les entreprises, leurs métiers, les secteurs d'activité
- se placer en situation de recrutement lors d'entretiens individuels
- obtenir auprès d'associations (Association des Anciens Elèves du CELSA, APEC...), des conseils personnalisés concernant leur parcours, leur projet professionnel.

Les retombées du Forum sont importantes en termes de stages, de recrutements et de notoriété.

➤ Les partenariats

Depuis sa création, le CELSA a développé ses missions d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle sur la base d'actions de partenariat avec le monde économique. Réciproquement, les entreprises ont la possibilité d'identifier de futurs collaborateurs motivés et de participer à l'évolution des programmes d'enseignement. L'intérêt premier des Services Stages et Emploi est d'alimenter et de développer un réseau commun aux différents départements du CELSA.

La convention ou charte de partenariat a pour objet de donner un cadre officiel aux actions de coopération engagées et de renforcer la sensibilisation des enseignants et des élèves aux questions de l'entreprise.

Conclue pour une durée annuelle renouvelable, la convention arrête les grands axes de collaboration qui font l'objet de plans d'actions conjointes.

- Partenariats Ecoles : ENA, Ecole des Mines d'Alès, CUNY (New York)
- Apprentissage/Ingénierie pédagogique/Parcours de professionnalisation/Développement d'un cursus destiné à la création d'entreprise dans le secteur de la communication
- Développement international. Dynamisation internationale (ex : Abu Dhabi/échanges universitaires enseignants/étudiants/MBA/stagiaires /anciens...)
- Partenariats avec les collectivités locales : participation du CELSA au Club 92, devenu le Comité départemental Hauts-de-Seine Universités-Entreprises.

Les réflexions menées avec l'Association des anciens élèves du CELSA et les chargés de cours pour organiser régulièrement par groupes de métiers ou secteurs professionnels des cycles de conférences « état de l'art » destinées à favoriser les échanges et à maintenir les compétences à jour. Cette pratique pour l'instant occasionnelle participe du souci de consolider les réseaux et de renforcer le rayonnement des diplômés de l'Ecole.

L'appui sur des partenaires œuvrant dans le même esprit et offrant des complémentarités permet de mutualiser compétences et moyens pour démultiplier la capacité d'action et enrichir l'offre. Ainsi le projet est pensé dans une économie de moyens et une visée de réponse performante aux attentes décelées.

➤ **Le suivi de cohortes : trajectoires des anciens**

Les coordonnées professionnelles des anciens sont recueillies par différentes sources : enquêtes insertion professionnelle, services pédagogiques du CELSA, anciens proposant un stage ou un emploi, Association des Anciens, presse...

L'objectif est de constituer et d'enrichir un réseau, lien entre anciens en poste et étudiants sortants.